1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	**Eau de Javel à 2,6% de chlore actif nature**
Nom chimique	Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation
Utilisations déconseillées	Non disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ETS PINTAUD
Adresse	Rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE
Téléphone	+33 (0) 5 45 22 43 21
Fax	+33 (0) 5 45 22 43 25
Email de contact	HPintaud@wanadoo.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 INRS/ORFILA (France)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

2.1.1. Classification du mélange selon la directive 1999/45/CEE (DPD)

Non classé comme dangereux selon la directive 67/548/EC

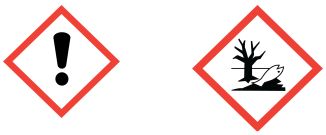
2.1.2. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Acute 1	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Eléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :
N° dans l'annexe : 017-011-00-1 Hypochlorite de sodium

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence – généraux	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence – Prévention	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseils de prudence – Intervention	P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Conseils de prudence – Stockage	-
Conseils de prudence – Elimination	P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchêts ménagers

Eléments d'étiquetage supplémentaires	EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3. Autres dangers

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif

Nom	No. CAS	No. EC	No. index	%	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon le dossier d'enregistrement
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	231-668-3	017-011-00-1	2.72%	01-2119488154-34-XXXX	Non classé
						Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1B Eye Damage 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Facteur M (aigü) = 10

La classification du mélange dépend du pourcentage de Chlore Actif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'inhalation	Transporter la victime à l'extérieur à l'air libre et la maintenir au repos.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau en grande quantité et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux et peau	Possibilité d'irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
Inhalation	En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gène respiratoire par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction	Mélange ininflammable. Appropriés : Eau pulvérisée. A choisir aussi en fonction du type d'incendie environnant. Inappropriés : Non connu
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.
5.3. Conseils aux pompiers	En cas d'incendie à proximité, retirer les conteneurs exposés. Refroidir les récipients / réservoirs par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux superficielles. Endiguer et absorber sur un matériau inerte.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	*Récupération:* Recueillir le liquide à l'aide d'un matériel absorbant non combustible (terre absorbante, sable…) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets. *Neutralisation:* Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium.

6.4. Référence à d'autres sections	Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence. Voir section 8 pour les EPI. Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Eviter l'inhalation du produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire. Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide. Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants). Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil. Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides Conserver dans l'emballage d'origine.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Se référer à la section 1 pour les utilisations identifiées.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues (du produit de décomposition chlore):
INRS (FR, 2008) VLE : 0,5 ppm / 1,5 mg/m^3
ACGIH (US, 2007) TWA : 0,5 ppm
ACGIH (US, 2007) STEL : 1 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Mesures de protection individuelle	Protection des yeux: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de lunettes adaptées est conseillé. Protection des mains: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants adaptés est conseillé. Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Risques thermiques: non applicable

Contrôles liés à la protection de l'environnement	Eviter le rejet dans l'environnement

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune transparent
Odeur	Caractéristique de Javel
Seuil olfactif	Non disponible
pH	> 11
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	environ 1,04 à 20°C
Solubilité dans l'eau	Solubilité totale dans l'eau
Dans d'autres solvants	Soluble dans le méthanol, l'alcool isopropylique, les hydrocarbures chlorés, le toluène.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable

Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Sensible à la température.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore). Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide. Avec des produits réducteurs : ammoniaque et dérivés azotés.
10.4. Conditions à éviter	Exposition à des températures élevées.
10.5. Matières incompatibles	La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Chlore (en cas de mélange avec des produits acides)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	LD_{50} (orale, male) = 1100 mg/kg bw Basé sur chlore actif (sodium hypochlorite 12.5% CA) LC_{50} (inhalation, male, 1h) > 10.5 mg/L air (sodium hypochlorite) LD_{50} (dermale, male/femelle) > 2000 mg/kg bw (Hypochlorite de sodium 12.5% CA)

Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau
Lésions oculaires/irritation	Peut provoquer une irritation oculaire
Sensibilisation	Non considéré comme un agent sensibilisant
Mutagénicité	Non considéré comme un agent mutagène
Cancérogénicité	Non cancérigène
Toxicité pour la reproduction	Non considéré toxique pour la fertilité ou le développement
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Risque d'irritation de la peau en cas de contact prolongé
Danger par aspiration	Non disponible
Autres informations	Non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité	Daphnia magna CE_{50}, 48h : 1.1 mg/l mélange à 5% hypochlorite de sodium Composant principal : Poissons CL_{50}, 96h (selon les espèces) : 0.01 – 0.1 mg/l de chlore actif Daphnia Magna CE_{50}, 48h : 0.141 mg/l de chlore actif Cérodaphnia CE_{50}, 48h : 0.035 mg/l de chlore actif
12.2. Persistance et dégradabilité	Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement. Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable
12.4. Mobilité dans le sol	Substance très mobile dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Non classé comme PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Diluer avec de l'eau. Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.
Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.

Emballage : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.
Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

13.2. Codes déchet Non disponible

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	3082			
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement liquide n.s.a (hypochlorite en solution a 2,6 % de chlore actif			
14.3. Classe de danger	9			
14.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Danger pour	Oui			

l'environnement				
14.6. Classification	3082 Hypochlorite en solution, 9, III			
14.7. Code de classification	M6			
14.8. Etiquette	9 +  +UN 3082			
14.9. Quantités limitées (LQ)	En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis à l'ADR selon DS 375 Code IMDG : En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis au code IMDG selon DS 375 DGR IATA : En conditionnement de moins de 5 litres : exemption totale - non soumis au DGR selon DP A197			
14.10. Informations additionnelles	Code tunnel E	-	EMS number : F-A, S-F	-

14.11. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible

14.12. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 96/82/CE sur SEVESO
Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides
Règlement (UE) n° 648/2004 sur les détergents

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indications sur la révision

Révision le 19/02/2014 :
Mise à jour de la classification et des sections relatives conformément au règlement 453/2010 et 1272/2007

16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

AOX : Halogène Organique Adsorbable

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

VME : Valeur moyenne d'exposition

VLE : Valeur limite d'exposition

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Dossier d'enregistrement REACH du Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9, disséminé sur le site d'ECHA : http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

Non applicable

16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence

Phrases R : -

Phrases H : -

16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Aucun

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont conçues comme une caractérisation du produit afin de fournir des orientations pertinentes pour les questions de sécurité. Toutefois, cette fiche signalétique a été issue de la composition fournie par le fournisseur. Par conséquent, le présent document ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, concernant les propriétés du produit.
Cette FDS est conforme aux réglementations européennes actuelles applicables à sa date de rédaction. Ce document ne donne aucune garantie après sa date d'édition.